

Paris, le 16 septembre 2015



Un portail web pour savoir qui appeler en cas de maltraitances, harcèlement scolaire, disparition d'enfant...

Le 21 septembre, la **Fondation pour l'Enfance** lance son opération des numéros pour l'enfance. Objectifs : faire connaître et valoriser le recours aux dispositifs téléphoniques d'aide à l'enfance et à la parentalité via un portail : www.numeros-aide-enfance.fr

700 000 élèves victimes de harcèlement à l'école, plus d'1 000 000 de mineurs victimes de maltraitances, 50 000 enfants qui disparaissent chaque année (fugues, enlèvements parentaux, disparitions inquiétantes) : le nombre d'enfants en danger est considérable. La Fondation pour l'Enfance a donc choisi de mettre en avant 9 des dispositifs téléphoniques d'assistance les plus importants (119 - Allô Enfance en Danger, 116 000 Enfants Disparus, Stop-Harcèlement...) sur un seul portail Internet afin d'en développer la notoriété.

Enfants, adolescents, parents, victimes ou témoins d'un enfant en danger peuvent appeler ces numéros pour obtenir une écoute, des conseils et des solutions.

Malgré l'existence de nombreux numéros d'aide à l'enfance et à la parentalité en France, **un certain nombre de personnes hésitent à y recourir**, parce qu'elles ne savent pas à quoi s'attendre, ont des a priori, ou ne les connaissent simplement pas.

SEULS 20% DES FRANÇAIS CITENT SPONTANÉMENT UN NUMERO

Une étude réalisée au mois d'août (sondage Séquence auprès de 1 000 français de plus de 15 ans) montre que **seuls 20% des Français citent spontanément au moins un dispositif téléphonique d'aide enfant-parent**. Et le plus connu des numéros, le 119 – Allô Enfance en Danger, ne l'est que par 35% des Français. Ces résultats illustrent l'effort qui reste à faire pour améliorer, notamment sur les nouveaux médias, la notoriété des dispositifs d'aide à l'enfance.

Le portail sera aussi l'occasion de rappeler les droits des enfants tels que formulés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, qui fête cette année son 25^{ème} anniversaire. Une campagne de promotion de ce portail sur Internet sera mise en place à l'occasion du lancement.

La Fondation pour l'Enfance

Reconnue d'utilité publique, la Fondation pour l'Enfance s'engage depuis près de 40 ans dans la protection de l'enfance. Elle a notamment lancé la première campagne sur l'enfance maltraitée, mis en place 2 dispositifs téléphoniques d'aide à l'enfance, et participé à l'élaboration et la promotion de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Contact :

Vincent Dennery, directeur
01 43 90 63 11
vincent.dennery@fondation-enfance.org